

RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DES ÉLÈVES

Quel plan pour qui ? Démarches à suivre.

	<p>PPRE <i>en cas de difficultés scolaires</i> Programme Personnalisé de Réussite Éducative</p>	<p>PAI <i>en cas de maladies</i> Projet d'Accueil Individualisé</p>	<p>PAP <i>en cas de troubles de l'apprentissage</i> Plan d'Accompagnement Personnalisé</p>	<p>PPS <i>en cas de handicap</i> Projet Personnalisé de Scolarisation</p>
Pour qui ?	Élèves qui ne maîtrisent pas certaines connaissances ou compétences attendues à la fin du cycle d'enseignement	Enfants atteints de maladies chroniques (asthme, allergies alimentaires, ...)	Enfants chez qui un trouble des apprentissages (oral, écrit, attention, ...) a été identifié suite à un bilan médical neuropsychologique ou orthophonique	Enfants en situation de handicap. (Notification de la MDPH ou de spécialistes reconnus)
Démarches	A l'initiative de l'équipe pédagogique, ce programme prend la forme d'un accompagnement pédagogique complémentaire.	La demande est réalisée par la famille. Le PAI est rédigé par la famille en lien avec l'infirmier après validation par le médecin scolaire. Un certificat médical doit être fourni ainsi qu'une ordonnance indiquant le protocole de soins.	Peut-être mis en place après avis du médecin scolaire, sur proposition des enseignants ou à la demande des parents. Le bilan doit être transmis au médecin scolaire.	Une feuille de route précise et adapte les actions pédagogiques, éducatives, médicales répondant aux besoins de l'élève. Elle est établie en équipe éducative, en lien avec la famille, le médecin scolaire et les bilans des spécialistes.
Types d'aménagement	Soutien individuel ou collectif, tutorat, ... Permet d'adapter les objectifs pédagogiques prioritairement en français et mathématiques. Mise en place pour une courte période.	En lien avec l'état de santé, traitement médicamenteux, régime spécifique, protocole d'urgence.	Divers aménagements scolaires en fonction des besoins de l'élève et des enseignements. Il est révisé tous les ans en équipe éducative.	Ils peuvent être matériels et/ou prévoir un aménagement de l'emploi du temps ou encore la présence d'une aide à côté de l'élève (AES). Il est révisé régulièrement lors des équipes de suivi de scolarisation.



RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DES ÉLÈVES

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DES ÉLÈVES

QUALI SOLUZIONI E PER QUALI ALLIEVI ? TUTTE LE PROCEDURE.

				
Per quali allievi?	Allievi che alla fine del ciclo di insegnamento non hanno acquisito alcune conoscenze o competenze.	Allievi portatori di malattie croniche (asma, allergie alimentari...).	Allievi portatori di disturbi dell'apprendimento e/o dell'attenzione, diagnosticati a livello neuropsicologico o logopedistico.	Allievi portatori di handicap. (Notifica della MDPH o diagnosi dello specialista)
Come funziona ?	Allievi che alla fine del ciclo di insegnamento non hanno acquisito alcune conoscenze o competenze.	La famiglia deve presentare una specifica richiesta. Il PAI viene compilato dalla famiglia insieme all'infermiere, previa convalida del medico scolastico. La famiglia deve fornire un certificato medico e le ricette per le cure da somministrare.	Può essere attivato un piano di sostegno personalizzato, su parere e proposta del medico scolastico o degli insegnanti, oppure su richiesta dei genitori. Il medico scolastico rimane coinvolto nelle valutazioni.	Vengono messi a punto gli interventi pedagogici, educativi e medici necessari per rispondere al meglio ai bisogni dell'allievo. Il progetto viene stabilito dall'équipe educativa in collaborazione con la famiglia, il medico scolastico e lo specialista di riferimento.



RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DES ÉLÈVES

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Le nostre risposte

Sostegno individuale o collettivo, tutoraggio... Per un breve periodo gli obiettivi pedagogici vengono adattati, soprattutto per quanto riguarda il francese e la matematica.

A seconda della situazione clinica : trattamento farmacologico, regime alimentare specifico, protocollo d'urgenza.

A seconda delle materie e dei bisogni dell'allievo, viene messo in atto un programma di adattamento, che viene revisionato ogni anno dall'équipe educativa.

Può trattarsi di accorgimenti tecnici e/o di prevedere un aggiustamento dell'orario scolastico, o ancora di affiancare un operatore all'allievo (AESH). Il progetto viene regolarmente revisionato nel corso delle riunioni di monitoraggio scolastico.